

La légende inclue systématiquement l'ensemble des thématiques identifiées sur le territoire intercommunal (par choix de simplification). Toutes les communes ne sont pas pour autant dotées de toutes les thématiques citées ci-après sur leur territoire.

**INFORMATIONS**

- PPRN zone bleue
- PPRN zone rouge
- Zone inondable
- Contournement Nord d'Ernée
- Cours d'eau au titre de la Police de l'eau DDT53
- Aléa tassement sur dépôts miniers
- Aléa tassement sur travaux de recherche
- Aléa glissement sur dépôts miniers

**PRESCRIPTIONS**

- Servitude de projet
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Ensemble végétal à protéger
- Emplacements réservés
- Espaces Boisés Classés (EBC)
- Marges de recul
- Zones humides
- Bâtiments susceptibles de changer de destination en zone A et N
- Haies à protéger en raison de leur rôle hydraulique
- Haies à protéger en raison de leur rôle paysager
- Linéaire commercial à protéger

**ZONAGE**

- Zone urbaine**
- Ua : Tissu urbain ancien
  - Uai : PPRi de l'agglomération de Chailland
  - Ub : Urbaine périphérique
  - Ue : Activités économiques
  - Ui : Equipements collectifs
- Zone à urbaniser**
- 1AUh : A Urbaniser court terme habitat
  - 1AUI : A Urbaniser court terme équipements collectifs
  - 1AUe : A Urbaniser court terme activités économiques
  - 2AUh : A urbaniser long terme habitat
  - 2AUI : A Urbaniser long terme activités économiques

- Zone naturelle**
- N : Naturelle
  - Ni : Naturel équipements de loisirs
  - Nmoto : Naturelle moto-cross
  - Np : Naturel protégé
  - Ng : Naturel accueil des gens du voyage
  - Nc : Naturel camping d'Andouillé
  - Nf : Naturel forestier
  - Nm : Naturel mixte d'habitat et d'activités (agricole et/ou artisanales)
- Zone agricole**
- A : Agricole
  - Ap : Agricole sans aucune construction
  - Am : Agricole mixte d'habitat et d'activités (agricole et/ou artisanales)
  - Ae : Agricole équestre

**LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES**

Le tableau des emplacements réservés présente uniquement ceux visibles sur le plan ci-contre.

N°	LIBELLÉ	COMMUNE	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE (en m²)
31	CRÉATION SALLE POLYVALENTE	LA CROIXVILLE	DÉPARTEMENT	2230

Département de la Mayenne



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ERNEE

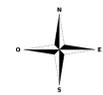
COMMUNE DE LA CROIXVILLE

**PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL**

**Règlement graphique // PLAN N°1**



Plan du territoire  
Echelle 1/5 000e



PLUi arrêté le : 4 mars 2019

PLUi approuvé le : 25 novembre 2019

**Prigent & Associés**  
 PRIGENT & ASSOCIÉS  
 AMÉN. D'URBANISME  
 106A rue Eugène Patte 35 000 RENNES  
 Tél. : 02 99 78 28 19  
 Fax : 02 99 78 37 17

